
**Informatique de santé —
Communication entre dispositifs de
santé personnels —**

Partie 10427:

**Spécialisation des dispositifs —
Moniteur de l'état de puissance des
dispositifs de santé personnels**

Health informatics — Personal health device communication —

*Part 10427: Device specialization — Power status monitor of
personal health devices*

ISO/IEEE 11073-10427:2018

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/30853c3a-cbe4-41b4-ba1e-33668c1ac625/iso-ieee-11073-10427-2018>



iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO/IEEE 11073-10427:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/30853c3a-cbe4-41b4-ba1e-33668c1ac625/iso-ieee-11073-10427-2018)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/30853c3a-cbe4-41b4-ba1e-33668c1ac625/iso-ieee-11073-10427-2018>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© IEEE 2017

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO ou à l'IEEE à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Institute of Electrical and Electronics Engineers, Inc
3 Park Avenue, New York
NY 10016-5997, USA

E-mail: stds.ipr@ieee.org
Web: www.ieee.org

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les documents normatifs de l'IEEE sont développés au sein des sociétés de l'IEEE et des Comités de Coordination des Normes du Conseil des normes de l'Association des normes IEEE (IEEE-SA). L'IEEE développe ses normes par le biais d'un processus de développement de consensus approuvé par l'American National Standards Institute, qui rassemble des volontaires représentant divers points de vue et divers intérêts pour parvenir au produit final. Les volontaires ne sont pas nécessairement des membres de l'Institut et aucune compensation ne leur est attribuée. Bien que l'IEEE administre le processus et établisse des règles pour favoriser l'équité au cours du processus de développement du consensus, l'IEEE n'évalue pas, ne teste pas ou ne vérifie pas de manière indépendante l'exactitude des informations ni le bien-fondé de tous les jugements contenus dans ses normes.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Du fait de la publication de la présente norme, aucune position n'est adoptée en ce qui concerne l'existence ou la validité de tout droit de propriété intellectuelle ou droit analogue en rapport avec celle-ci. Il n'incombe pas à l'ISO/IEEE d'identifier des brevets essentiels ou des revendications de brevet pour lesquels une licence peut être requise, ni de conduire des enquêtes en ce qui concerne la validité légale ou la portée des brevets ou des revendications de brevet ou de déterminer si des termes ou conditions d'attribution de licence fournis en rapport avec la soumission d'une lettre d'assurance ou d'une déclaration de brevet et du formulaire de déclaration d'attribution de licence, s'il y en a, ou dans des accords d'attribution de licence quelconques sont raisonnables ou non discriminatoires. Les utilisateurs de la présente norme sont expressément avisés que la détermination de la validité de tout droit de brevet et le risque de violation de ces droits leur incombent entièrement. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de l'ISO ou de l'Association des normes IEEE.

L'ISO/IEEE 11073-10427 a été élaborée par le Comité IEEE 11073 de la Société d'Ingénierie en Médecine et Biologie de l'IEEE (en tant que norme IEEE 11073-10427-2016). Elle a été adoptée par le comité technique ISO/TC 215, Informatique de santé, parallèlement à son approbation par les organismes membres de l'ISO dans le cadre de la « procédure rapide » définie par l'accord de coopération entre les Organisations Partenaires de Développement de normes que sont l'ISO et l'IEEE. L'IEEE est responsable de la tenue à jour du présent document, avec la participation et le concours des comités membre de l'ISO.

Informatique de santé — Communication entre dispositifs de santé personnels

Partie 10427 : Spécialisation des dispositifs — Moniteur de l'état de puissance des dispositifs de santé personnels

Commanditaire

Comité IEEE 11073™

de la

Société d'Ingénierie en Médecine et Biologie de l'IEEE

Approuvé le 22 septembre 2016

Conseil des Normes IEEE-SA

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO/IEEE 11073-10427:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/30853c3a-cbe4-41b4-ba1e-33668c1ac625/iso-ieee-11073-10427-2018)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/30853c3a-cbe4-41b4-ba1e-33668c1ac625/iso-ieee-11073-10427-2018>

Résumé : les lignes directrices pour l'établissement des critères d'application, de performance, d'interchangeabilité, d'essai, de coût global de cycle de vie et des exigences de sécurité des transformateurs-redresseurs à puissance de traction sont établies dans la présente norme. Les exigences relatives à la conception électrique, mécanique et thermique, à la fabrication et aux essais des transformateurs-redresseurs à puissance de traction pour systèmes d'électrification à courant continu y sont énoncées. La présente norme porte sur les transformateurs de type immergé dans le liquide et de type sec, y compris ceux qui sont dotés d'une bobine moulée et d'enroulements emboîtés en résine époxyde.

Mots-clés : isolation de base à la tension de choc de foudre, BIL (tension de tenue au choc), impédance de commutation, optimisation de la conception, exigences électriques, essais en usine, ferromagnétisme, rail lourd, point chaud, IEEE 1653.1™, rail léger, cycle de charge, surtension transitoire, conditions de service en décharge partielle, essais, cycle de fonctionnement de la puissance de traction, transformateurs-redresseurs à puissance de traction, application de transit

iTeh Standards (<https://standards.iteh.ai>) Document Preview

[ISO/IEEE 11073-10427:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/30853c3a-cbe4-41b4-ba1e-33668c1ac625/iso-ieee-11073-10427-2018)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/30853c3a-cbe4-41b4-ba1e-33668c1ac625/iso-ieee-11073-10427-2018>

The Institute of Electrical and Electronics Engineers, Inc.
3 Park Avenue, New York, NY 10016-5997, USA

Copyright © 2017 by The Institute of Electrical and Electronics Engineers, Inc.
Droits de reproduction réservés. Publié le 3 février 2017. Imprimé aux États-Unis.

IEEE est une marque de commerce déposée à l'Office des brevets et des marques des États-Unis, détenue par l'Institute of Electrical and Electronics Engineers, Incorporated.

Toute reproduction, même partielle, de cette publication, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, y compris par système de localisation électronique, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.

PDF : ISBN 978-1-5044- STD21081
2268-0

Copie papier : ISBN 978-1-5044- STDPD21081
2269-7

L'IEEE interdit toute discrimination, tout harcèlement et toute intimidation.

Pour plus d'informations, visiter <http://www.ieee.org/web/aboutus/whatis/policies/p9-26.html>

Notes importantes et rejets de responsabilité concernant les documents normatifs de l'IEEE

Les documents de l'IEEE sont mis à disposition afin d'être utilisés sous réserve de notes importantes et de rejets de responsabilité légale. Ces notes et rejets de responsabilité, ou la référence à cette page, apparaissent dans toutes les normes et peuvent être trouvés sous le titre « Notes importantes et rejets de responsabilité concernant les documents normatifs de l'IEEE ». Ils peuvent également être obtenus sur demande auprès de l'IEEE ou visualisés sur le site : <http://standards.ieee.org/IPR/disclaimers.html>.

Note et rejet de responsabilité concernant l'utilisation des documents normatifs de l'IEEE

Les documents normatifs de l'IEEE (normes, pratiques recommandées et guides), à utilisation expérimentale ou définitive, sont élaborés au sein des sociétés de l'IEEE et des Comités de Coordination des Normes du Conseil des normes de l'Association des normes IEEE (« IEEE-SA »). L'IEEE (« l'Institut ») développe ses normes par le biais d'un processus de développement de consensus approuvé par l'American National Standards Institute (« ANSI »), qui rassemble des volontaires représentant divers points de vue et divers intérêts pour parvenir au produit final. Les normes IEEE sont des documents élaborés par des groupes de travail scientifiques, universitaires et techniques du secteur d'activité concerné. Les volontaires des groupes de travail de l'IEEE ne sont pas nécessairement membres de l'Institut. Ils participent sans qu'aucune compensation ne leur soit accordée par l'IEEE. Bien que l'IEEE administre le processus et établisse des règles pour favoriser l'équité au cours du processus de développement de consensus, l'IEEE n'évalue pas, ne teste pas ou ne vérifie pas de manière indépendante l'exactitude des informations ou la justesse des appréciations contenues dans ses normes.

Les normes IEEE ne garantissent ou n'assurent pas la sécurité, la sûreté, la santé ou la protection de l'environnement, ni n'assurent une protection contre toute interférence avec ou provenant d'autres dispositifs ou réseaux. Il incombe aux personnes appliquant des documents normatifs de l'IEEE et à leurs utilisateurs de déterminer toutes les pratiques appropriées de protection concernant la sécurité, la sûreté, l'environnement, la santé et les interférences, et toutes les lois et réglementations applicables, et de s'y conformer.

L'IEEE ne garantit pas ni ne déclare l'exactitude ou le contenu des documents contenus dans ses normes, et rejette expressément toute garantie (expresse, implicite et réglementaire) non reprise aux présentes ou dans tout autre document relatif à la norme, y compris, sans toutefois s'y limiter, les garanties : d'aptitude à la commercialisation ; d'aptitude à un besoin spécifique ; de non-contrefaçon ; et de qualité, d'exactitude, d'efficacité, d'état de mise à jour ou d'exhaustivité du document. En outre, l'IEEE décline toute condition relative aux résultats et à l'absence de défaut de fabrication. Les documents normatifs de l'IEEE sont fournis « EN L'ÉTAT » et « AVEC TOUS LEURS DÉFAUTS ».

L'utilisation d'une norme IEEE est totalement volontaire. L'existence d'une norme IEEE n'implique pas qu'il n'y ait pas d'autres manières de produire, de tester, de mesurer, d'acheter, de commercialiser ou de fournir d'autres biens et services qui se rapportent au domaine d'application de la norme IEEE. En outre, le point de vue exprimé à l'instant où une norme est approuvée et est émise est soumis aux changements provoqués par les développements techniques et les commentaires reçus des utilisateurs de la norme.

En publiant ses normes et en les rendant disponibles, l'IEEE ne suggère pas ou ne rend pas de services professionnels ou autres pour une personne ou une entité quelconque. L'IEEE ne s'engage pas non plus à exécuter des devoirs quelconques à la charge de toute autre personne ou de toute autre entité vis-à-vis d'une autre personne ou entité. Il est recommandé à toute personne utilisant tout document normatif de l'IEEE de s'appuyer sur son jugement indépendant pour déterminer l'exercice des précautions raisonnables dans toutes les circonstances données ou, le cas échéant, de demander conseil à un professionnel compétent afin de décider de l'adéquation d'une norme IEEE donnée.

EN AUCUN CAS L'IEEE NE SAURAIT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCIDENTEL, SPÉCIAL, EXEMPLAIRE OU CONSÉCUTIF (Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, LA FOURNITURE DE BIENS OU SERVICES ÉQUIVALENTS ; LA PERTE D'USAGE, DE DONNÉES OU DE BÉNÉFICES ; OU L'INTERRUPTION DES ACTIVITÉS) QUELLES QU'EN SOIENT LES CAUSES ET QUEL QUE SOIT LE TYPE DE RESPONSABILITÉ, CONTRACTUELLE, SANS FAUTE OU FONDÉE SUR UN DÉLIT CIVIL (Y COMPRIS PAR NÉGLIGENCE OU AUTREMENT) DÉCOULANT DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT DE LA PUBLICATION, DE L'UTILISATION DE CELLE-CI OU DU FAIT DE REPOSER SUR UNE NORME QUELLE QU'ELLE SOIT, MÊME SI LA POSSIBILITÉ DE CE DOMMAGE, ET INDÉPENDAMMENT DU CARACTÈRE PRÉVISIBLE OU NON DE CE DOMMAGE, A ÉTÉ MENTIONNÉE.

Traductions

Le processus de développement de consensus de l'IEEE implique l'examen de documents en anglais uniquement. Si une norme IEEE est traduite, il convient que seule la version anglaise publiée par l'IEEE soit considérée comme la norme IEEE approuvée.

Déclarations officielles

Une déclaration, écrite ou orale, qui n'est pas traitée conformément au manuel des opérations du Conseil des Normes IEEE-SA ne doit pas être considérée ou déduite comme étant la position officielle de l'IEEE ou de l'un quelconque de ses comités et ne doit pas être considérée comme une position formelle de l'IEEE ni servir de base à une telle interprétation. Lors de conférences, de symposiums, de séminaires ou de cours de formation, une personne présentant des informations sur les normes IEEE doit indiquer clairement qu'il convient que ses points de vue soient considérés comme les points de vue personnels de cette personne plutôt que comme la position officielle de l'IEEE.

Commentaires sur les normes

Les commentaires visant à des révisions des documents normatifs de l'IEEE provenant de toute partie intéressée sont les bienvenus, indépendamment de l'affiliation en tant que membre de l'IEEE. Toutefois, l'IEEE ne fournit pas d'informations de consultation ou de conseils ayant trait aux documents normatifs de l'IEEE. Il convient que des suggestions pour des modifications aux documents se présentent sous la forme d'une modification de texte proposée accompagnée des commentaires d'appui appropriés. Comme les normes IEEE représentent un consensus des intérêts concernés, il importe que toute réponse à des commentaires et questions reçoive également l'attention d'intérêts équilibrés. Pour cette raison, l'IEEE et les membres de ses sociétés et de ses Comités de Coordination des normes ne peuvent pas fournir une réponse instantanée aux commentaires et questions, excepté dans les cas où la question a précédemment été abordée. Pour la même raison, l'IEEE ne répond pas aux demandes d'interprétation. Toute personne désireuse de participer aux révisions d'une norme IEEE est invitée à se joindre au groupe de travail approprié de l'IEEE.